

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/11/2010

Absents excusés : FREGEAC C. (procuration à HUET J-P.), MAZOT I. (procuration à VIDIEU P.), BONAL L. (procuration à AYROLES F.).

## MAISON DES BONS ENFANTS :

Suite à l'analyse des offres concernant l'aménagement de la Maison des Bons Enfants en Centre Associatif Multimédia et Multiculturel, les entreprises retenues pour effectuer les travaux sont les suivantes :

▪ Lot 2 (Isolation Extérieure) :	E.R.C. Mayrinhac-Lentour :	14 211.11 € HT
▪ Lot 3 (Menuiseries Extérieures) :	Ets POULET St-Michel de Bannières :	21 699.00 € HT
▪ Lot 4 (Menuiseries Intérieures) :	LHERM Bois Prudhomat :	10 687.27 € HT
▪ Lot 5 (Parquet / Vitrification) :	LHERM Bois Prudhomat :	6 839.04 € HT
▪ Lot 6 (Structure Acier H ou I) :	SARL MAMBERT Biars :	17 269.60 € HT
▪ Lot 7 (Métallerie/Serrurerie) :	SARL RICHARD Biars :	5 089.00 € HT
▪ Lot 8 (Plâtrerie/Isolation) :	SAS DELPON Aurillac :	20 434.70 € HT
▪ Lot 9 (Electricité) :	SARL CLARETY St-Céré :	37 780.76 € HT
▪ Lot 10 (Chauffage/Rafrâich) :	ALLEZ & Cie Figeac :	41 156.44 € HT
▪ Lot 11 (Plomberie/Sanitaire) :	SARL BARNABE St-Michel Loubéjou :	13 500.51 € HT
▪ Lot 12 (Carrelage) :	POLLET-VIGUIER Frédéric Prudhomat :	14 387.26 € HT
▪ Lot 13 (Peinture) :	SA ROQUES Aurillac :	11 913.25 € HT

La première réunion de chantier au cours de laquelle le planning des travaux sera établi, aura lieu le lundi 13 décembre prochain.

## ETUDE URBAINE :

Suite à la consultation pour la réalisation d'une Etude Urbaine sur le secteur de « Camp Cabrol », 23 bureaux d'études ont demandé un dossier de consultation. 7 bureaux d'étude ont répondu :

▪ PARCELLES Collectif Art et Paysage :	17 342.00 € TTC
▪ SEBA SUD OUEST :	13 873.60 € TTC
▪ ANNETT Robin :	17 844.00 € TTC
▪ TORRES BORREDON :	30 856.80 € TTC
▪ ATELIER DES BORDES :	30 373.40 € TTC
▪ INTERFACES + :	27 986.40 € TTC
▪ INDIGO SARL :	25 355.20 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir analysé ces offres en collaboration avec le Conseil Général et le CAUE, et au vu des tarifs appliqués, non acceptables pour la collectivité, décide de prononcer l'appel d'offres pour la réalisation de cette étude urbaine, infructueux. Une nouvelle consultation, dans laquelle il sera précisé que l'enveloppe financière destinée à la réalisation de cette étude est de 9 000 € HT environ, sera lancée dès que possible.

## TELETHON 2010 :

Comme chaque année, une marche aux lampions est organisée ; elle passera sur notre commune le samedi 4 décembre à 19h35. Ils seront accueillis à la mairie de Prudhomat avant de se diriger vers Castelnau pour la mise en lumière du monument, puis vers St-Michel Loubéjou où un repas « Russe » est organisé.

## SYMAGE :

- **Réunion Mamoul :** Monsieur Jean-Pierre HUET fait le compte-rendu de la réunion « Mamoul » qui a eu lieu le 5 novembre. Le projet de bras de décharge est définitivement abandonné, des solutions plus simples et moins onéreuses sont désormais envisagées, telles que champ d'expansion de crues, arase de la digue de Bonneviolle, politique d'entretien des fossés sur la plaine aval.

- **Réunion Bave :** Monsieur Olivier PAGES fait le compte-rendu de la réunion « Bave » qui a eu lieu le 3 novembre à Saint-Céré. Le SYMAGE a lancé une « Etude de dangers des aménagements pour la protection du centre ville de Saint-Céré contre les crues », réalisée par le bureau d'étude ISL basé à Saint-Jean-de-Luz. Une réflexion est envisagée sur l'élargissement du Pont de l'Europe à Saint-Céré : le conseil municipal s'inquiète d'un tel projet dont

la conséquence pourrait être l'arrivée d'eau accrue sur la commune de Prudhomat. Un courrier sera adressé au SYMAGE dans ce sens, une copie sera adressée à Mr Destic, maire de Saint-Céré.

**- Réunion Cère :** Monsieur Michel ASO fait le compte-rendu de la réunion « Cère » qui s'est déroulée à Bretenoux le 19 novembre. La phase 2 du projet de protection de berge sur la Cère aval sur la commune de Bretenoux (concertation avec les riverains) a eu lieu. La phase réalisation va bientôt démarrer. Le conseil municipal souhaite attirer l'attention du SYMAGE sur la dangerosité de la rivière Cère au niveau de la maison de Madame Musschoot à Lasfargues. Il souhaite que ce problème soit pris en compte dans la réalisation du projet de protection de berge. Un courrier sera adressé en ce sens au SYMAGE, une copie sera adressée à Mr Launay, maire de Bretenoux.

#### **PROJET LOT HABITAT - CAUE :**

Le Maire fait part au conseil municipal du projet établi par le CAUE du Lot pour l'aménagement de l'espace vert situé entre les futurs logements de la Résidence Bonneviolle et le parking de l'école.

#### **CONSEIL D'ECOLE DU 09/11/10 :**

Monsieur Olivier PAGES fait le compte-rendu du dernier conseil d'école :

- Effectifs rentrée 2010 : 107 élèves sur l'ensemble du RPI
- Approbation du règlement intérieur : pas de modification par rapport au règlement 2009
- Point sur l'aide personnalisée : horaires et fonctionnement
- Enquête sur les rythmes scolaires
- Signature de conventions pour l'utilisation de la cour et de la salle de motricité avec le Jardin d'enfants
- Bilan coopérative scolaire : 11 200 €
- Voyage scolaire du 12 au 15 avril en Camargue pour les enfants du CP au CM2 (coût du voyage : 265€/enfant – participation familiale : 60€/enfant)
- Bilan sur les actions en cours : rencontres USEP, sorties cinéma etc...

#### **AMENAGEMENT SECURITE GAUBERT :**

Suite au courrier adressé par les habitants de Gaubert, le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'aménagement de sécurité proposé par le BET Dorval sur ce secteur.

Cet aménagement consisterait à la réalisation de deux îlots permettant de sécuriser les sorties des propriétés de Mr et Mme Gilbert Pradayrol et de Mr et Mme Marcel Laborie, ce qui permettrait également de réduire la vitesse des véhicules à cette entrée de bourg.

Le Conseil Municipal décide de mettre en place un aménagement provisoire correspondant à ce projet afin d'évaluer les résultats avant tout aménagement définitif.

#### **SCOT VALLEE DORDOGNE :**

Le Maire fait le compte-rendu de la réunion qui s'est déroulée à Thégra le 18 novembre dernier.

L'association de développement du Pays de la Vallée de la Dordogne lotoise en partenariat avec le SYMAGE souhaite lancer la démarche d'un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) sur l'ensemble des 7 cantons du Nord du Lot (Souillac, Martel, Vayrac, Bretenoux, Saint-Céré, Sousceyrac et Gramat). Ce nouveau document d'urbanisme et de planification permettra aux collectivités de répondre aux enjeux de la gestion de l'espace et de promouvoir leur politique d'aménagement du territoire. Il devra être opérationnel pour 2017 ; il s'imposera aux PLU. Les communes bénéficieront d'un délai de 3 ans pour modifier leur PLU afin de le mettre en conformité avec le SCOT.

#### **TRAVAUX DE VOIRIE :**

Deux journées d'élagage ont été réalisées par les agents du SMIVU et le personnel communal, les 9 et 10 novembre dernier.

Les agents communaux réalisent actuellement la mise en place des Moloks sur les secteurs de Castelnau, Vayssière et Saint-Martin

#### **COURRIER DES RIVERAINS DE LA ROUTE DE FELINES :**

Suite au courrier adressé à la mairie par les riverains de la route de Félines, une réunion a été organisée afin de répondre à leurs interrogations. Etaient présents à cette réunion : Mme Mombertrand Denise, Mr Mombertrand Claude, Mr Sol Jean-Claude, Mme Sol Josette, Mr Scavino Richard, Mme Scavino Chantal, Mr Aso Michel (conseiller municipal), Mme Fromenteze Josette (adjoint), Mr Huet Jean-Pierre (adjoint), Mr Vabre Jacques (adjoint) et Mr Ayroles Francis (maire). Les différents points abordés lors de cette réunion sont les suivants :

- Eclairage public : un devis sera demandé pour compléter l'éclairage existant en ajoutant une lampe au niveau de la maison de Mr Bachelet.

- Travaux de voirie : le Maire rappelle que les travaux initialement prévus sur camp de cabane n'ont pas pu être réalisés car le conseil municipal a fait le choix, pour des raisons de sécurité, de réaliser les plateaux surélevés. D'autre part, ces plateaux devaient impérativement être réalisés en 2009 afin de percevoir la subvention acquise au titre des amendes de police.  
Des devis seront demandés pour la réalisation d'une voie de dégagement sur la route de Félines.
- Zone 30 km/h : le Maire rappelle que la mise en place d'une zone 30 km/h nécessite la réalisation de plateaux surélevés. Ce projet est abandonné par l'assemblée.
- Assainissement autonome : pas de réseau collectif prévu sur ce secteur dans l'immédiat. Les riverains recevront la visite du SPANC avant 2012 afin d'apporter les conseils nécessaires au bon fonctionnement de leur installations.
- Entretien des haies et fossés : un courrier sera adressé au riverains afin de faire un rappel sur la réglementation en vigueur.

#### ✚ **PORTE COLLEGIALE DE CASTELNAU :**

Suite à un orage il a été nécessaire de faire réparer la porte automatisée de la Collégiale de Castelnaud pour un montant de 495 €. La société AXA Assurances a pris en charge cette dépense à hauteur de 397 € (20% de vétusté).

#### ✚ **STATION DE POMPAGE CAMP DELMAS :**

Le remplacement des fenêtres endommagées sera réalisé par l'entreprise Jauzac pour un montant de 586 € HT.

#### ✚ **AMENAGEMENT BONNEVIOLE :**

Suite à l'appel d'offres réalisé conjointement par le Conseil Général du Lot et par la Commune de PRUDHOMAT, concernant l'aménagement des espaces publics et de la traverse de Bonneviolle, la commission d'appel d'offres du groupement de commandes a décidé de retenir la SARL MARCOULY pour un montant de travaux à hauteur de 159 995.90 € HT. Une réunion de chantier, au cours de laquelle le choix des matériaux sera effectué, aura lieu le vendredi 14 janvier 2011. Les travaux débiteront fin janvier – début février. Une partie de la route départementale devant la mairie sera fermée la journée pendant la réalisation des travaux.

L'arrêté de subvention du Conseil Général d'environ 30 000 € devrait nous parvenir en 2011.

#### ✚ **SECOURS CATHOLIQUE :**

Le nouveau local du secours catholique a été inauguré à Biars en présence des élus, des bénévoles et des acteurs sociaux.

#### ✚ **JOURNAL COMMUNAL :**

Le conseil municipal décide d'éditer un seul bulletin communal par an à partir de 2011. La distribution sera effectuée en fin d'année.

Le Maire